

MAIRIE DE BOISSY-MAUVOISIN

TEL/FAX : 01 34 78 33 48
e-mail : boissy-mauvoisin@wanadoo.fr

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Exclusivement réservée aux personnes domiciliées sur les communes de
Boissy –Mauvoisin & Ménéville

TARIF 2023→(Avril) 2024

- **Location du Vendredi 19h00 au Dimanche 18h00 :**

Personne domiciliée à Boissy-Mauvoisin : 330 €
Personne domiciliée à Ménéville : 390 €

- **Caution 1.000 €**

Monsieur, Madame,
Adresse
N° téléphone
Adresse mail
Location de la salle du au

Reconnaît avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de la salle des fêtes, en avoir reçu un exemplaire, en accepte sans réserves toutes dispositions.

*Il sera demandé 50% à titre d'acompte, soit :
Boissy-Mauvoisin : 165 € à la réservation,
Ménéville : 195 € à la réservation.*

Attestation d'assurance à fournir au plus tard 30 jours avant le début de la location

Le solde sera versé à la remise des clés le jour de la location avec le chèque de caution de 1.000 €.

Fait à Boissy-Mauvoisin, le

Signature

(Précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")